

## ***Réaction du GEPSO au reportage “Protection de l'enfance : le scandale des mineures prostituées”***

**Le GEPSO – Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux – a pris connaissance du reportage diffusé dans l'émission Envoyé Spécial le 27 novembre. Le reportage met en lumière des situations d'une extrême gravité et rappelle une réalité malheureusement bien connue par les acteurs de la protection de l'enfance : des adolescentes, parfois très jeunes, placées, victimes d'exploitation sexuelle.**

Si ce type d'enquête est courant pour alerter l'opinion publique et interroger les pouvoirs publics, le GEPSO appelle à la plus grande prudence dans la façon de rendre compte de ces situations. Chaque jour, les professionnels de la protection de l'enfance travaillent au plus près des enfants et des adolescents, dans des contextes difficiles et avec des moyens limités, pour assurer accompagnement, protection, repères, soutien. Alors même que le travail de ces équipes est indispensable, le reportage ne reflète ni la complexité des situations de terrain, ni la diversité des pratiques, ni l'engagement quotidien de milliers de professionnels.

Depuis de nombreuses années, le GEPSO alerte les pouvoirs publics concernant les manques de moyens humains, l'insuffisance des financements, les difficultés de recrutement dans le secteur de la protection de l'enfance, ainsi que la complexité croissante des besoins des enfants et des adolescents accompagnés. La lutte contre l'exploitation des mineurs relève d'une responsabilité collective, partagée par l'ensemble des services de l'État — éducation, justice, santé, forces de l'ordre. La prostitution des mineurs est un fléau national, qui nécessite une mobilisation totale et continue de l'ensemble des acteurs pour proposer des réponses adaptées.

En tant que fédération nationale des établissements publics sociaux et médico-sociaux, le GEPSO appelle à un renforcement des moyens humains et financiers pour les établissements accueillant des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, notamment par la mise en place de taux et normes d'encadrement qui permettraient un suivi plus individualisé des enfants confiés. Le GEPSO appelle également à la mise en place d'un protocole de prévention et de suivi spécifique pour les mineurs victimes d'exploitation sexuelle, avec des actions de repérage, d'évaluation des vulnérabilités, d'aide psychologique et sociale. Alors qu'un projet de loi visant à « refondre le modèle de la protection de l'enfance » doit voir le jour, le GEPSO demande une réforme structurelle, cohérente et ambitieuse de la protection de l'enfance, véritablement à la hauteur des enjeux, et se tient à la disposition des pouvoirs publics pour présenter ses propositions.

---

Contacts presse :

Manal Falah [manal.falah@gepso.com](mailto:manal.falah@gepso.com)